

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Contre le chômage, la précarité et les licenciements

# **Combattre la stratégie du Medef**

- D&S, la revue - Les éditos de "la lettre de D&S" -

Date de mise en ligne : vendredi 8 février 2013

---

**Démocratie & Socialisme**

---

Aujourd'hui, près de 4,9 millions de salariés sont à la recherche d'un travail. En un an leur nombre a augmenté de 8,8 %. Une progression de 9,2 % pour les moins de 25 ans et de 15,2 % pour ceux âgés de plus de 50 ans. Les conditions d'entrée dans la vie professionnelle se durcissent et la continuité des carrières devient incertaine. Dans ce contexte de rationnement de l'emploi, la multiplication des licenciements vient aggraver les tensions sur le marché du travail. Les plans de suppression annoncés chez PSA, Renault, Air France, Presstalis, Sanofi, Virgin, Goodyear, la Banque de France... témoignent de la violence de la période pour les salariés.

## Chômage et sous-emploi

Dans l'objectif de rétablir le niveau de profitabilité, les dirigeants d'entreprise font le choix du chômage et du sous-emploi pour affaiblir les exigences salariales. Ils attendent de l'augmentation de la concurrence sur le marché du travail qu'elle exerce une pression à la baisse sur les salaires. Une stratégie de dévalorisation de la force de travail dont le succès repose sur la sensibilité des travailleurs à la dégradation de la conjoncture. À ce titre, les protections réglementaires et garanties statutaires constituent un obstacle à la réussite de la manœuvre. Des barrières que l'accord national interprofessionnel de Wagram du 11 janvier 2013 a pour objectif de neutraliser. **Ce n'est pourtant pas en facilitant les licenciements qu'on lutte contre le chômage et la précarité.**

## Contre les accords imposés par le Medef

Le renforcement de l'arbitraire patronal dans l'ajustement des salaires et des horaires, que permettraient ces « accords de maintien dans l'emploi », réduit le pouvoir d'intervention et de négociation des salariés sur leurs conditions de travail. De même que le contournement du juge judiciaire dans les procédures de licenciements collectifs diminue les risques d'empêchement et d'annulation. Cet alignement sur les standards européens les moins favorables aux travailleurs permettrait au chômage d'exercer son effet démobilisateur et d'assurer le succès de l'entreprise de déflation salariale. Voilà pourquoi il faut rejeter cet accord imposé par le Medef. **Voilà pourquoi la majorité de gauche au Parlement doit refuser de le transcrire en l'état.**

## Unir et mobiliser contre les stratégies patronales

Les plans sociaux et les négociations en cours dans les grands groupes de l'industrie automobile illustrent la nocivité pour le monde du travail d'une telle déréglementation. Dans ce cadre, les occupations d'usine, les contacts entre les salariés des différents sites menacés, les rassemblements unitaires, les soutiens exprimés par la population sont révélateurs d'une aspiration collective à vivre dignement de son travail. **Il revient à la majorité parlementaire de légiférer contre les licenciements boursiers et en refusant de donner force de loi à l'accord national interprofessionnel de Wagram.** Déjà le Medef menace de retirer sa signature si une loi sur la cession obligatoire des sites industriels était adoptée ! Eh bien qu'il la retire !

**Oui à une loi sur la reprise des sites industriels !**

**Oui à une loi contre les licenciements boursiers !**